

## Le Grand-Morin

Le Grand Morin, rivière de plus de 110 km, s'écoule au sud du Petit Morin et se jette dans la Marne à Condé-Sainte-Libiaire.

Des villes se sont développées sur ses nombreux méandres -Crécy-la-Chapelle, Coulommiers, la Ferté-Gaucher, ...- et, tout au long de son cours, papeteries, églises et résidences témoignent de l'histoire de sa vallée; Entre Coulommiers et Condé, ce sont plus de 20 moulins, dont certains sont encore bien conservés, qui régulent son cours.

Bien avant cela, il acheminait les grumes issues de la forêt de Crécy par flottage à partir du port de Tigeaux.

Depuis le XIXe siècle, les paysages sculptés par ce cours d'eau ont inspiré les peintres, comme Corot, Dunoyer de Ségonzac, Servin. Commère, Châtelain, Lautrec et bien d'autres les suivront.

Si le Grand Morin est une rivière habituellement paisible, propice aux balades bucoliques, à la pêche et au kayak, ses crues sont parfois redoutables. Au point d'obliger la mise en place d'actions renforcées de prévention des inondations depuis les années 2000.



La Ferté Gaucher : Le Grand-Morin – Photo CD ©



Voir carte IGN n° 26140, 26150

Départ : La Ferté Gaucher  
Office de Tourisme  
26-28 Rue des Promenades  
GPS : Lat. Long : 48.7799 3.3039  
UTM : 31 U 0522324 5403029

**Accès** : La Ferté-Gaucher à 20 km à l'est de Coulommiers par la D934

**Informations pratiques** : Parking, supermarché. Tous commerces.

Gare SNCF de Coulommiers ou ligne de bus 17, RER A-Chessy- La Ferté-Gaucher.

Dénivelés : total : 274 m, mini : 113 m, maxi : 184 m

### Charte du randonneur

- Ne vous écarter pas des chemins balisés.
  - En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
  - Respectez la nature et la propriété privée.
  - N'abandonnez pas de débris.
  - Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
  - Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77).

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

[www.randonnee-77.com](http://www.randonnee-77.com)



## La Ferté-Gaucher La haute vallée du Grand-Morin



Trotignon- vélorail\_ Photo CD ©

**Ce circuit suit une partie du Grand-Morin, en amont de la Ferté-Gaucher. Par des boucles croisant la rivière, cet agréable itinéraire, souvent en sous-bois, vous fera passer d'un plateau dominant son cours à celui sur la rive opposée.**



18,7 km



4 h 45



Vert



Difficile

**CODERANDO 77**  
Quartier Henri IV - Place d'Armes  
77300 FONTAINEBLEAU  
01 60 39 60 69 – [www.randonnee-77.com](http://www.randonnee-77.com) -

Mise à jour -Février 2022-

## La haute vallée du Grand-Morin



- 1** Dos à l'Office du tourisme, partir à droite puis à gauche, rue de Paris. Virer à droite, traverser la place Pasteur, passer sous le porche de la mairie pour franchir le jardin. Suivre à droite la rue E.Delbet (D14) sur 1 Km.
- 2** Prendre la rue à gauche. Elle contourne la commanderie de Coutran, devient chemin à travers champs. Monter à droite, à gauche dans le chemin suivant et, au niveau de la station de pompage, descendre à droite.
- 3** A l'entrée de St-Martin-des-Champs, emprunter à droite la Grande Rue. Après l'église, faire un gauche-droite. Poursuivre par le chemin entre champs. Dans le virage à angle droit, aller tout droit par le sentier, passer sous le pont de l'ancienne voie ferrée, Tourner à gauche dans le chemin suivant puis ensuite à droite et franchir le Grand-Morin. Après 200m virer à gauche. Le chemin enjambe le ru, devient route. Elle coupe une route et dessert le Moulin de la Fosse. Contourner celui-ci par le chemin de droite.
- 4** Traverser la D934 (prudence). Dans le hameau de Bellevue, gravir la rue à gauche jusqu'au cimetière, la quitter dans le virage pour le chemin en face sur 2 Km. Dévaler à gauche le chemin suivant. Il franchit un ru puis monte au hameau de Moutils. Prendre la rue à gauche, la D934 à gauche sur 70m pour suivre la route à droite. Elle devient chemin en montant puis descend en sous-bois.
- 5** A la bifurcation, virer à droite en épingle à cheveux. Le chemin conduit au hameau de Cormeaux. Emprunter la route à gauche et franchir le Grand-Morin puis l'ancienne voie ferrée (Véloraïl). Monter au hameau de Montvinot pour alors descendre par le chemin de gauche, et celui de droite sur 1,6Km.
- 6** Grimper le chemin à droite puis descendre à gauche progressivement vers St-Martin-des-Champs. Par la rue Henriette Lecocq, passer entre mairie et église, couper la Grande-Rue pour continuer rue des Vieilleux. Elle devient chemin et, à la jonction, aller à droite pour ensuite descendre à gauche. Suivre la D14 à droite pour retrouver le repère « 2 » de l'itinéraire de l'aller.
- 2** Prendre le chemin inverse de celui de l'aller pour rejoindre l'Office du Tourisme.



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".